

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LA RECHERCHE EN DROIT ADMINISTRATIF



158 rue Saint-Jacques 75005 Paris

Conseil d'administration du 17 septembre 2010
(11 h. Institut Cujas)

PROCES-VERBAL

Etaient présents : Mmes C. Ribot et S. Nicinski, MM. A. Claeys, G. Bigot, M. Doat, F. Melleray, J. Petit, B. Plessix, P. Yolka et B. Seiller.

Etaient excusés : Mme P. Gonod et M. S. Braconnier

1 – Bilan du colloque de Bordeaux

Un bilan matériel et financier est dressé à l'issue du colloque de Bordeaux. L'AFDA y a pris en charge, comme prévu, l'expédition des plaquettes, l'ensemble des frais de transport des intervenants et le coût du dîner du jeudi soir. Le rassemblement de l'ensemble des contributions est quasiment achevé et devrait permettre la transmission aux Editions LexisNexis des Actes au tout début du mois d'octobre. LA RFDA assurera par ailleurs la publication des Actes du deuxième Printemps de la Recherche dans le numéro 6 de 2011.

2 – Préparation du colloque de Tours (3 décembre 2010 – Bicentenaire de la loi de 1810 sur l'expropriation)

La préparation du colloque de Tours progresse très convenablement. L'AFDA et le LERAD (Laboratoire d'études des réformes administratives et de la décentralisation de la Faculté de droit de Tours) bénéficieront du soutien financier du GRIDAUH. La plaquette du programme définitif est en cours d'élaboration. Sa diffusion devrait être assurée durant le mois d'octobre.

3 – Préparation d'une campagne d'information sur le Prix de thèse et le Printemps de la recherche 2011

En raison du constat des membres du jury du prix de thèse et du comité de sélection du Printemps de la recherche du faible nombre de dossiers de candidature reçus, il est décidé de procéder, à l'occasion de la diffusion des documents de communication relatifs au colloque de Tours, à une campagne d'information sur ces deux manifestations. Une affiche en exposant les modalités sera ainsi adressée aux différents laboratoires de droit administratif.

4 – Préparation du colloque de Grenoble (22-24 juin 2011, La puissance publique ; 3^e Printemps de la Recherche consacré à Gaston Jèze)

Le programme définitif du colloque est arrêté sur la base des propositions formulées par Ph. Yolka et les responsables des laboratoires grenoblois qui accueilleront la manifestation. Les personnes auxquelles seront proposées les différentes contributions sont également déterminées et les membres du CA se répartissent entre eux le soin de les solliciter.

Les premiers aspects matériels (répartition des charges entre l'AFDA et les laboratoires grenoblois) sont évoqués.